

Le rapport a été présenté le 14 janvier 2021 à Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur chargée de la Citoyenneté, rendant ainsi compte de son travail effectué en 2019-2020. Il dresse notamment un état des lieux du respect du principe de laïcité en France.

Le 7ème rapport annuel de l'Observatoire de la laïcité (ODL) dresse un état des lieux précis concernant la laïcité en France. En introduction du rapport, les responsables de l'ODL rappellent l'importance de ce rapport, qui, au regard du contexte d'attentats islamiques persistant et les émotions et confusions qu'il suscite, permet un "débat serein" basé sur des remontées objectives et une grande rigueur d'analyse. Ainsi, l'Observatoire réaffirme son positionnement : "il s'agit de continuer d'aider à l'application ferme et sereine des principes qui fondent la laïcité, de rappeler inlassablement le cadre légal permettant de sanctionner tout agissement qui, sans concerner directement la laïcité, s'oppose aux exigences minimales de la vie en société, et enfin, de faire œuvre de pédagogie."

### **Etat des lieux : quand est-il du principe de laïcité en France ?**

En mettant à part la question de la radicalisation islamiste qui ne relève pas de son champ (mais du ministère de l'Intérieur et, notamment, du CIPDR), l'Observatoire de la laïcité constate depuis une vingtaine d'années, en France et ailleurs dans le monde, des replis sur soi, des replis sur des valeurs traditionnelles et religieuses plus rigoureuses, des replis à caractère identitaire, des pratiques religieuses parfois réinventées, et des pressions voire des provocations contre la République — souvent plus médiatisées qu'auparavant —, en particulier dans des zones périphériques, dans des zones rurales et dans des quartiers où le sentiment de relégation sociale est très fort (dans ces zones, on constate un affaiblissement des idéologies séculières et de l'éducation populaire, ainsi que le départ de services publics). Ceci est particulièrement lorsqu'il s'agit de l'islam alors que les revendications identitaires sont de plus en plus marquées dans toutes les confessions. L'ODL évoque par exemple les récentes prières de rues catholiques pour réclamer le retour des messes publiques lors du confinement.

Pour autant, l'ODL relève un attachement des Français à la laïcité même si la confusion règne sur sa définition, 54% seulement d'entre eux sont en capacité d'expliquer ce qu'elle représente juridiquement. Selon un sondage publié, au début de l'année 2020, 74% des Français affichent une adhésion à la notion de laïcité. Pour 72% des protestants et 60% des catholiques, la laïcité est une notion qui permet de protéger les croyants. La proportion chute drastiquement chez les musulmans qui sont seulement 45% à le considérer. Un écart que l'on peut attribuer notamment aux discriminations : 48 % des musulmans citent les « discriminations que subissent des citoyens à raison de leur religion supposée » parmi les principaux enjeux liés à la laïcité, contre « seulement » 38 % des protestants et 34 % des catholiques.

Le sondage de l'ODL montre également que 68% des Français estiment que « *la laïcité est trop souvent instrumentalisée par les personnalités politiques* ». Enfin, une part majoritaire de l'opinion publique déplore des difficultés à appliquer correctement la laïcité au quotidien (39 % des répondants considèrent que « la laïcité est plus ou moins bien appliquée selon les autorités publiques », et 31 % « mal appliquée par les autorités publiques » quand seulement 19 % des répondants la jugent « bien appliquée par les autorités publiques », avec une importance différence entre les hommes et les femmes).

Si les atteintes à la laïcité persistent, elles sont "mieux contenues lorsqu'un renforcement des formations à la laïcité et à la gestion des faits religieux a été constaté", ce qui souligne l'importance de la formation.

### **L'action du Gouvernement en matière de laïcité**

Ce rapport est l'occasion pour l'institution de saluer les actions de formation mises en place par les différents ministères avec le concours de l'Observatoire, comme la volonté du ministère de la Transformation et de la Fonction publiques de former tous les agents publics au principe de laïcité, lors de l'entrée dans la fonction publique, après une mobilité ou une promotion et le doublement du financement par le ministère chargé de la Ville du plan de formation « Valeurs de la République et Laïcité » qu'il a co-conçu avec l'ANCT et le CNFPT. Également, l'Observatoire de la laïcité se félicite

de la volonté du ministère de l'Éducation nationale de la mise en place d'un module de formation à la laïcité commun aux instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ), qu'il préconisait depuis plusieurs années. Il salut également les programmes de formation mis en place par le ministère de la Justice, le ministère des Affaires sociales et de la Santé. et les initiatives du ministère des Affaires étrangères et du Développement international ui multiplié les informations et interventions dans de nombreux pays, pour mieux expliquer notre système laïque.

**Concernant les acteurs de la politique de la ville et du tissu associatif**, plus de 45 000 acteurs de terrain (issus notamment des différentes fonctions publiques, des fédérations d'éducation populaires, des fédérations sportives, des écoles du travail social ou des associations des quartiers prioritaires de la politique de la Ville) ont été formés dans le cadre du seul plan Valeurs de la République et Laïcité (bien au-delà des 10 000 acteurs de terrain initialement prévus), avec un taux de satisfaction de 97 %. Près de 300 sont habilités « formateurs de formateurs » et plus de 2 400 sont habilités « formateurs » (ayant eux-mêmes sensibilisé plus de 10 000 acteurs de terrain en plus des 45 000). L'Observatoire de la laïcité salue la reconduction de ce plan de formation pluriannuel qu'il avait initié en 2015 et se félicite de l'annonce, par la ministre chargée de la Ville, Nadia Hai, du doublement de son financement, dans l'objectif de doubler ses capacités de formations.

## Les préconisations de l'Observatoire

L'ODL rappelle dans ce rapport ses 20 propositions aux Gouvernement concernant la laïcité, dont certaines sont déjà en cours de mise en oeuvre. Parmi les 20 préconisations, l'Observatoire insiste sur le **nécessaire renforcement de la mixité sociale** afin de lutter contre les replis identitaires. Il insiste également sur la clarification et le renforcement du statut des aumôniers musulmans en prison et à l'hôpital, ou encore la nécessaire prise en compte du passé coloniale dans l'histoire de France.

Des évolutions concernant l'Observatoire sont en cours de discussion, sa structure va vraisemblablement changer de forme pour "[renforcer le rôle d'une structure, qui ne serait pas forcément un observatoire, mais une structure qui porterait la parole de l'État" et serait rattachée au ministère de l'Intérieur.](#) [1]

- [Accéder à la synthèse Accès](#) [2]

Dates: Mercredi 20 janvier 2021 - 11:15

**URL de la source (modifié le 28/01/2021 - 10:04):** <https://www.irev.fr/thematiques/laicite/publication-du-7eme-rapport-annuel-de-lobservatoire-de-la-laicite>

## Liens

[1] <https://www.youtube.com/watch?v=YTUxu8c8qsA&feature=youtu.be>

[2] [https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2020/12/\\_synthese-rapport\\_annuel\\_2019-2020.pdf](https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2020/12/_synthese-rapport_annuel_2019-2020.pdf)